



Procès-verbal du BUREAU DIRECTEUR

Mardi 27 août 2024 à Bron

Présents : Cathy Carvalho - Valérie Corduri-Daviet – Eric Courtois - Christian Eymard – Gilles Liogier – Julie Malsert - Olivier Marais – Elizabeth Querol - Denis Samson – Patrick Singla

Excusée : Isabelle Lelouard

Tour de table et présentation des membres

Validation du PV du Bureau directeur du 1^{er} août 2024.

CLUBS - COMITÉS

Comité de l'Allier

Le président et la secrétaire générale du Comité de l'Allier démissionnent au 31 octobre 2024. Nous proposons de les rencontrer en visio-conférence afin de dresser un état des lieux de la situation.

SALARIÉS

Élection du CSE

La ligue est reconvoquée au tribunal le 9 septembre prochain pour statuer sur la caducité des élections du CSE.

Le bureau décide d'informer les clubs : la ligue se retrouve avec des procès en cours avec deux salariés qui peuvent avoir des répercussions financières dans les années à venir.

Licenciement de Boris Thiebault pour inaptitude au travail : la procédure est en cours.

Visites médicales

Nous devons organiser les visites médicales pour une partie des salariés.

Rencontre avec les salariés

Il est rappelé que les rencontres avec les salariés devront se dérouler dès que possible à la rentrée. Il faut relancer les élus en charge de commissions ou des domaines d'activité.

La nouvelle équipe arrive et souhaite avoir les fiches de postes et/ou de missions des salariés pour préparer les rendez-vous avec les salariés. Voir avec Géraud Mousnier et Valérie Corduri-Daviet pour envoyer la demande à tous les salariés avec retour pour le 16 septembre impérativement.

Gestion du serveur, drive, teams et autres accès

Il n'y a pas de coordination au niveau de l'utilisation des outils de partage et de gestion des documents.

Les élus ne peuvent pas intervenir dans certains domaines car ils n'ont pas toutes les autorisations.

Revoir les procédures et ne pas enregistrer les documents sur les PC directement.

Mise à disposition avec les salariés des clubs et comités

Patrick Singla demande à chaque président de commission de l'informer des MAD en cours pour chaque salarié.

Groupement d'employeurs

Caroline Bablon travaille sur le dossier afin d'établir tous les documents administratifs nécessaires au bon fonctionnement du groupement. Patrick Singla doit faire le point avec Jean-Pierre Defour.

Le prochain bureau directeur pour la mise en place de l'organisation est fixé au lundi 9 septembre en visioconférence.

Patrick SINGLA, Président



Valérie CORDURI-DAVIET, Secrétaire Générale

